Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 43 (1981)

Heft: 10

Artikel: La prévention routière dans l'agriculture

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1083542

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

62e Comptoir Suisse (du 12 au 27 sept.)

Pourquoi des hôtes d'honneur étrangers

La première participation officielle d'un pays, en qualité d'hôte d'honneur du Comptoir Suisse remonte à 1945. C'était la France, au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Depuis cette date près de soixante nations sont venues à Lausanne présenter différents aspects de leurs économies, de leurs richesses culturelles, voire de leur vie sociale et politique.

Au fil des ans, les pavillons des hôtes d'honneur sont devenus partie intégrante du Comptoir et, aujourd'hui, ils en constituent un des pôles d'attraction. Une enquête réalisée auprès des visiteurs en 1979 et 1980, a démontré qu'un habitué du Comptoir Suisse commence presque toujours, sa visite par les pavillons des hôtes d'honneur avant de s'orienter vers les secteurs commerciaux qui l'intéressent plus spécifiquement.

Pour la 62e fois, la Foire nationale, qui se tiendra du 12 au 27 septembre 1981 à Lausanne est heureuse d'accueillir, à titre d'hô-

tes d'honneur étrangers, l'Algérie, les Philippines et le Sri Lanka. Ces participations, préparées avec soin depuis de longs mois ont reçu l'approbation des Départements des affaires étrangères et de l'économie publique de la Confédération. Ces trois pays, par le biais du Comptoir Suisse, souhaitent trouver de nouveaux partenaires ou débouchés commerciaux, encourager les investisseurs, voire tout simplement se mieux faire connaître. La foire, par les contacts qu'elle favorise va constituer pour ces trois nations un champ d'expérience leur permettant de mesure la qualité de leur travail, la valeur de leurs idées et de leurs plans. Elle les orientera et les stimulera tout à la fois. De plus, pour le simple visiteur, ces participations officielles - outre l'aspect didactique et informatif qu'elles revêtent - favorisent une ouverture sur le monde, modeste contribution peut-être à une meilleure compréhension entre les peuples. S.P.

La prévention routière dans l'agriculture

Lors de la rentrée des récoltes, notamment celles d'automne, nombreux seront les agriculteurs à emprunter les routes avec leurs convois, diminuant quelque peu la fluidité du trafic par leur lenteur et leur encombrement. Dès lors, il est indispensable de rappeler certaines dispositions relatives aux dimensions et poids des véhicules agricoles.

Longeur

La loi fédérale sur la circulation routière précise que la longueur *maximale* d'un train routier est de 18 m, chargement non compris. Cette règle ne souffre d'exception que pour le transport de matériaux longs et la traction de deux roulottes de forains, moyennant autorisation spéciale. Par con-

séquent, les trains routiers agricoles sont également concernés par ces dispositions. L'article 68, alinéa 3 de l'ordonnance fédérale (OCR) énonce le principe selon lequel deux remorques agricoles peuvent être attelées aux tracteurs agricoles à deux essieux, ainsi qu'aux monoaxes agricoles lorsque l'essieu de la première est entraîné par le moteur.

Pour les courses effectuées entre la ferme et les champs, une remorque non chargée

ou une remorque de travail légère peut être ajoutée au train routier agricole. Cependant, il va de soi qu'une augmentation du nombre des remorques agricoles attelées ne peut se faire que si les prescriptions relatives à la longueur maximale des trains routiers sont respectées, c'est-à-dire jusqu'à concurrence de 18 m. Il n'existe aucune disposition légale qui permet de déroger à ces dispositions.





Largeur

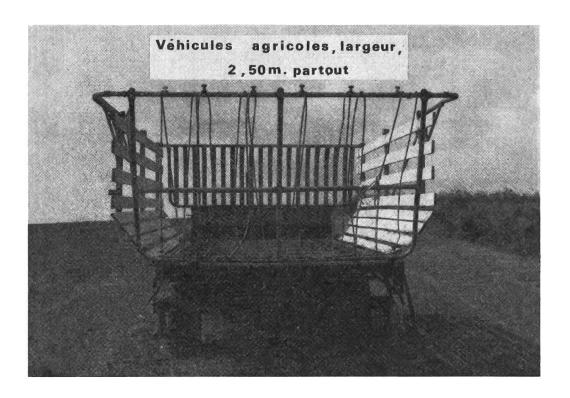
Pour les véhicules automobiles agricoles et leurs remorques, une largeur maximale de 2,50 m est généralement admise. Le service d'immatriculation peut, pour des courses entre la ferme et les champs, autoriser l'utilisation de chariots de travail d'une largeur de 3,50 m au plus, à titre de véhicules spéciaux.

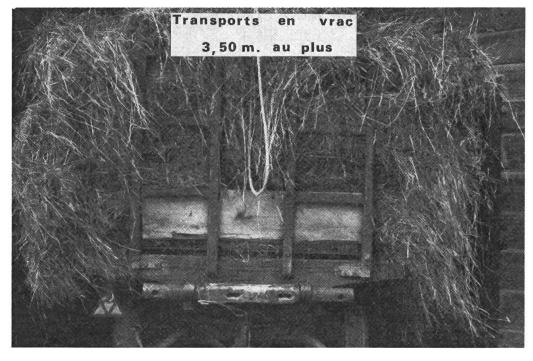
Les chargements de foin, de paille et d'au-

tres marchandises analogues transportés en vrac des champs à la ferme peuvent atteindre 3,50 m de largeur au plus.

Hauteur

La hauteur des véhicules, chargement compris, ne doit pas excéder 4 m. En outre, cette hauteur ne peut dépasser le double de la distance comprise entre les côtés extérieurs des pneumatiques.





Le catadioptre de droite devrait être également de forme triangulaire (remorque).





Poids

Les véhicules *chargés* ne doivent pas excéder les poids suivants:

12 tonnes pour les remorques normales à deux ou plusieurs essieux.

10 tonnes pour les remorques normales à un essieu double.

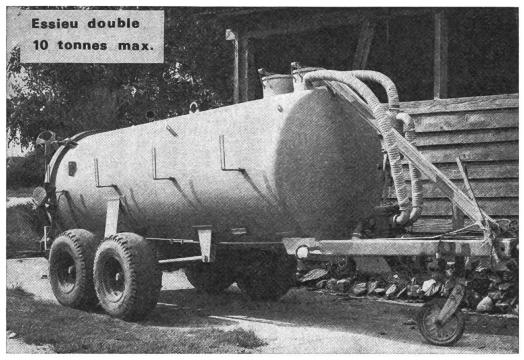
8 tonnes pour les remorques normales à un essieu.

Deux essieux distants l'un de l'autre de moins de 1 m sont assimilés à un essieu simple.

Deux essieux séparés par une distance qui n'est pas inférieure à 1 m ni supérieure à 2 m sont réputés essieu double.

Les poids précités ne sont admis que pour autant qu'ils soient garantis par le constructeur du véhicule.

Est réservée toute limitation, indiquée par





Les catadiopres sont placés trop haut (à plus de 90 cm).

un signal, de la largeur, de la hauteur, du poids ou de la charge par essieu des véhicules.

Dans l'intérêt propre à chaque conducteur et dans un apport important au bon déroulement du trafic, nous vous invitons à méditer et à mettre en pratique les recommendations ci-dessus. De cette façon, vous vous éviterez des tracasseries policières, voire même un accident.

Gendarmerie Vaudoise Prévention routière

Remarque de la Rédaction: Pour ce qui concerne la longueur des trains routiers agricoles le passage de l'ordonnance sur

les règles de la riculation routière (OCR) ci-dessous reproduit nous paraît important: «Sur les véhicules automobiles, le chargement peut dépasser aux maximum de 3 m vers l'avant, à compter du bord du volant côté conducteur; sur les véhicules automo-

biles et les remorques, le chargement peut dépasser de 5 m au plus vers l'arrière, à compter du dernier essieu. (Attention: Signalisation spéciale par des fanions ou des panneaux, de nuit par des feux ou des catadioptres).

Tendances et nouveautés remarquées au Salon International de la Machine Agricole «SIMA 52» de Paris

W. Zumbach, Tänikon

L'échelle et l'envergure des expositions de machines agricoles d'une durée d'une semaine et ayant lieu chaque année au début de mars à Paris sont toujours impressionnantes. Cette fois-ci, plus de 1000 firmes établies en France ainsi que dans de nombreux autres pays européens et d'outre-mer (particulièrement au Japon et aux Etats-Unis d'Amérique) ont exposé quelque 20 000 machines, outils et installations différentes. Grâce au choix approprié de la saison, cette manifestation a suscité beaucoup d'intérèt parmi les agriculteurs. Selon les recensements effectués, 80% de 1,1 million de visiteurs provenaient de milieux agricoles et les visiteurs étrangers étaient au nombre de 40 000.

Du point de vue offre, l'exposition s'adressait spécialement aux grandes entreprises qui caractérisent d'ailleurs la structure et l'orientation de l'agriculture française dont presque 70% des exploitations disposent de domaines de plus de 10 ha de superficie.

La tendance vers des performances supérieures obtenues à la fois par le moyen de moteurs de plus en plus puissants et d'augmentations correspondantes de la largeur de travail semble avoir atteint son point culminant. En effet, les machines et tracteurs géants ne jouent désormais plus un rôle de premier plan, et il était réjouissant de pouvoir constater un retour à des

modèles mieux appropriés aux conditions européennes.

Quant aux prix des machines, ils ont augmenté dernièrement à un tel point que l'on peut souvent mettre en doute un emploi économique des matériels concernés. Si l'importation directe de machines françaises pouvait être intéressante il y a encore quelques années, ce ne semble plus être le cas aujourd'hui.

On peut signaler les tendances et nouveautés suivantes qui prévalent actuellement dans le domaine de la mécanisation agricole:

Préparation du sol

La préparation du sol sans charrue gagne en importance. Parmi les cultivateurs-scarificateurs, ce sont les modèles à dents rigides qui dominent. On renonce avec raison à un emploi de socs à ailes ouvertes, car il contribue à la formation d'une couche de pétrissage. De nombreux constructeurs préconisent pour l'équipement des cultivateurs un dispositif d'attelage pour un outil suiveur actionné par un prolongement de prise de force. Comme on le sait, une combinaison cultivateur/fraiseuse permet de préparer un champ en un seul passage (Fig. 1) et même de l'ensemencer simultanément en se servant d'un semoir rotovateur. Il s'agit donc d'un procédé de mise en culture qui combine des avantages rele-